LES AMIS DU LITTORAL NORD BASSIN D'ARCACHON
COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
8 août 2026

Ouverture de la séance

Le Président, Olivier Gautier, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'ensemble des adhérents et invités présents. Il salue en particulier :

- Robert Bussac, président de l'Association Sauvegarde du Domaine des Quinconces ;
- Bernard Tauziac, représentant des Amis des Plages Arésiennes (APA) ;
- Jean Luc Rosazza, maire d'Andernos et Éric Coignat, responsable Environnement de la mairie d'Andernos ;
- Marion Perez, présidente précédente de l'association ;
- Florine Verhaeghe (chargée de mission « restauration des herbiers » au Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon)
- Dr Richard Lilley, chercheur à l'université de Groningue, Pays-Bas, et cofondateur du Seagrass Consortium, invité pour le point sur le projet REBORN.

Le Président évoque en préambule les incendies qui ont touché le territoire pendant une dizaine de jours peu avant l'Assemblée. Il remercie les maires et tous ceux (pompiers, agriculteurs, forestiers, bénévoles, équipes municipales…) qui ont participé à la lutte contre les incendies. Il invite les personnes souhaitant faire un don pour les sinistrés à passer par les canaux officiels des mairies concernées (notamment celle du Porge). Il indique que le thème « forêt » — et notamment le Plan de Prévention des Risques d'Incendie de Forêt (PPRIF) — prendra une importance croissante pour l'association.

Le Président rappelle ensuite la vision et les priorités de l'association : un Bassin d'Arcachon préservé et respecté, et ouvert à l'ensemble des activités humaines vertueuses. L'association concentre son action sur quatre thèmes prioritaires :

- Lutte contre l'envasement des chenaux et des plages ;
- Qualité de l'eau et préservation de la biodiversité marine ;
- Préservation des espaces forestiers ;
- Information et sensibilisation du public.

En réponse à une question de la salle sur la qualité chimique de l'eau (au-delà de son aspect visuel), le Président indique que le Parc Naturel Marin et l'Ifremer effectuent leurs propres suivis et que la qualité de l'eau reste globalement bonne, hors épisodes de fortes pluies entraînant des débordements d'eaux usées dans le Bassin.

Le Président rappelle l'ordre du jour : point sur le projet de restauration des zostères, rapports moral et financier, élection de membres du Conseil d'Administration, échanges avec la salle, puis pot de l'amitié.

Point sur le projet de restauration des zostères

Florine Verhaeghe, chargée de mission au Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon (PNMBA, créé en 2014), présente l'état d'avancement du projet de restauration des herbiers de zostère, avec l'appui de Richard Lilley, chercheur invité.

Éléments de contexte biologique et écologique :

- Les herbiers de zostère (plantes marines, à ne pas confondre avec des algues) jouent un rôle écologique majeur : nurserie et alimentation pour poissons et crustacés, fixation des sédiments…
- Le Bassin d'Arcachon abrite le plus grand herbier de Zostère naine d'Europe ; on y trouve également la Zostère marine (Zostera marina), toujours immergée.
- Un déclin marqué a été observé depuis les années 2000 : – 45 % de surface pour la zostère naine et – 84 % pour la zostère marine, dans un cercle vicieux lié à l'envasement (perte d'herbiers moindre fixation des sédiments → érosion accrue → turbidité → moindre photosynthèse).

- Perspectives plus encourageantes à partir de 2016 pour la zostère naine mais peu de récupération naturelle.

Présentation des méthodes de restauration testées par le Parc, en partenariat avec l'Ifremer et l'Université de Groningen (Pays-Bas) :

- Étude de banque de graines (2021) pour évaluer la viabilité et la germination des graines.
- Semis de graines collectées manuellement (méthode « pistolet à colle ») : technique chronophage, taux de germination de l'ordre de 10 %, mais le Bassin d'Arcachon affiche les meilleurs taux de germination observés en Europe, grâce à des chantiers participatifs étalés sur tout l'été plutôt que sur une seule date.
- Transplantation (depuis 2023), selon un protocole européen en triangles de 9 plants, avec suivi scientifique partagé au niveau européen ; passage de quelques stations test à plus de 500 transplants sur la zone de Gujan-Mestras entre 2023 et 2025, avec une recolonisation positive.
- Extension en 2025-2026 à l'échelle de l'ensemble du Bassin (Lège, Arès, Cassy, Lanton, Audenge, Gujan-Teich…), avec des résultats contrastés selon les secteurs.

À **Arès**, 12 stations de transplants ont été testées ; un peu moins de la moitié ont survécu. Ce résultat mitigé s'expliquerait notamment par la nature du sédiment (secteurs sableux moins favorables que les secteurs vaseux). Des analyses complémentaires sont en cours avec l'Ifremer (granulométrie, chimie/pollution, hydrodynamique) pour mieux comprendre les facteurs de réussite.

Échanges avec la salle sur ce point :

- Un participant s'interroge sur la possibilité de tester la transplantation plus près du rivage, dans la vase. Florine Verhaeghe répond que les essais sont déjà réalisés au plus près du littoral et que la transplantation réussit mieux en zone vaseuse qu'en zone sableuse.
- Un lien avec la proximité des chenaux (« esteys ») est confirmé : les stations sont volontairement rapprochées des esteys, qui protègent les plants du courant. Un dispositif expérimental de « roselières » (bandes protectrices testées avec l'Ifremer au nord de Gujan-Mestras) donne de bons résultats de protection contre le courant.
- À une remarque sur la nécessité de traiter les causes profondes (réchauffement climatique notamment), il est répondu que le Parc agit en parallèle en amont : projets antifouling moins polluants, travail avec les ostréiculteurs sur les bonnes pratiques (paniers australiens), retrait des ancrages sur les herbiers…
- La capacité d'adaptation génétique des zostères aux eaux plus chaudes est évoquée comme une piste de recherche, de même qu'un projet de bassin d'élevage en lien avec le lycée de la mer de Gujan-Mestras.
- Le Président rappelle que le fort épisode de réchauffement des eaux de 2006 avait déjà entraîné un déclin marqué des zostères ; il souligne l'importance du suivi des herbiers à l'automne 2026 compte tenu des conditions chaudes de l'été.
- Des essais de dispersion de graines par drone ont été menés cet hiver (secteur d'Arès) ; la méthode reste à l'état de prototype. Un robot sous-marin est également testé pour la zostère marine.
- Bernard Tauziac (APA) interroge sur la mobilisation des propriétaires de corps-morts via le fichier du SMPBA (environ 3 000 à 4 000 contacts) ; il regrette l'absence de retour du SMPBA sur ce sujet et suggère de cibler en priorité les usagers directement concernés (plaisanciers) plutôt qu'une communication de masse moins efficace. Florine Verhaeghe indique que le Parc travaille aussi en direct avec les plaisanciers.
- Le financement du projet est assuré par l'Office Français de la Biodiversité – OFB (tutelle publique du Parc), par du mécénat privé (dont par exemple la Française des Jeux), et par le programme européen REBORN (Nord-Ouest Europe), le Bassin d'Arcachon étant site pilote.

Dr Richard Lilley présente ensuite le volet « mobilisation citoyenne » du projet REBORN. Il cite l'exemple de l'association écossaise Seawilding (Loch Craignish en Ecosse), née de l'initiative d'habitants d'un petit village pour restaurer localement herbiers marins et huîtres plates, et devenue une référence pour d'autres territoires. Il insiste sur l'importance de l'engagement citoyen local (« Generation Restoration », dans la continuité de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes) et présente le

programme européen REBORN, qui vise à répliquer cette dynamique sur plusieurs sites pilotes en Europe (dont le Bassin d'Arcachon).

Florine présente enfin la journée du 18 août 2026, organisée avec l'association « Ocean Gardeners » dans le cadre du projet REBORN : collecte de graines sur le site de la plage de Saint-Brice, puis initiation à la transplantation à proximité, entre le Club Nautique et le ruisseau Garguehos. Cette première édition, restreinte en nombre de participants, doit permettre de tester l'organisation, avant une montée en puissance prévue en 2027, avec l'appui logistique et administratif d'Ocean Gardeners.

Le Président et la salle remercient Florine et Richard pour leur excellente présentation.

Rapport moral

Le Président présente le rapport moral de la saison 2025-2026, organisé selon les quatre thèmes de l'association :

1. Lutte contre l'envasement, en plus du projet REBORN présenté en début de séance par Florine et Richard

- Participation aux réunions publiques du PNM : protocole sur les opérations de nettoyage des plages (26/03/2026), commission zostères (27/11/2025), commission fréquentation maritime (04/03/2026) ;
- Candidature de l'association au Comité de Gestion du PNM (accusé de réception reçu, résultat en attente) ;
- Participation aux séances mensuelles d'arrachage de spartines à l'initiative de l'APA.

2. Qualité des eaux et biodiversité marine

- Prise de connaissance et résumé pour les adhérents du plan d'action du SIBA relatif aux eaux usées et pluviales ;
- Visite des zones humides du bassin versant le 07/02/2026, avec Betey Environnement et le Syndicat des Lacs Médocains (SIAEBVELG) : découverte des travaux de restauration (écluse du Pas du Bouc), des « crastes XXL » et de la gestion partagée des ouvrages d'art avec les propriétaires riverains.

3. Préservation de la forêt

- Collaboration avec l'Association Sauvegarde du Domaine des Quinconces ;
- Participation à la présentation du programme de gestion hydraulique de Saint-Brice/Quinconces, sous le leadership du Conservatoire du Littoral (26/11/2025) ;
- Opération de ramassage de déchets (04/04/2026) ;
- Visite guidée du domaine, côté Andernos (23/05/2026).

4. Information du public

- Forum des associations d'Arès (06/09/2025) ;
- Conférence « Ostréiculture et Environnement » (01/05/2026), en collaboration avec Benoît Bidondo, ostréiculteur présent à Arès, qui a rassemblé une audience nombreuse ;
- Entretiens avec les principales listes candidates aux élections municipales d'Arès et compte rendu publié sur le site web (mars 2026) ;
- Collaboration renforcée avec les associations amies (Sauvegarde des Quinconces, APA, PALCF) : courrier commun sur l'actualisation de la Zone de Mouillages et d'Équipements Légers (ZMEL), points réguliers inter-associations.

Véronique Rigaux, VP et responsable du site internet, signale la mise à jour régulière du site de l'association (amisdulittoral.org), dont la fréquentation progresse ; un mail est envoyé aux adhérents à chaque nouvelle publication.

Le rapport moral est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Le Président présente ensuite succinctement le plan d’action 2026-2027 pour l’association :

Thème	Action	Semestre
Désenvasement	Participer au projet REBORN	Toute l'année
Qualité des eaux	• Promouvoir la mise en place de bac à marée à Arès • Comprendre l'impact des incendies sur le plan d'action du SIBA	sept/déc
Préservation Forêt	• Participer au retour d'expérience suite aux feux de forêt - PPRIF pour Arès • Faire le point sur le plan de gestion et le programme hydraulique du domaine des Quinconces	- -
Information	• Participer à la journée 2026 des associations • Visiter d'une Unité de Gestion des Sédiments (UGS) • Organiser une conférence sur l'agriculture du bassin versant	5/09/2026 T4 ou T2
Impact et Communication	• Moderniser le logo de l'association • Continuer la collaboration avec les associations amies	T1

Rapport financier

Elise Dupré, secrétaire et trésorière, présente les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Compte de résultat 2025 :

RECETTES	**Banque**	**Caisse**	**Total**
Banque	828,00 €	62,00 €	890,00 €
Livret A	30,75 €	—	30,75 €
Total recettes	**858,75 €**	**62,00 €**	**920,75 €**
DÉPENSES	**Banque**	**Caisse**	**Total**
Frais bancaires	138,96 €	—	138,96 €
Internet / hébergeur	61,04 €	—	61,04 €
Logiciel Asso Club	120,00 €	—	120,00 €
Assurance	128,22 €	—	128,22 €
Frais divers	80,00 €	—	80,00 €
Total dépenses	**528,22 €**	**—**	**528,22 €**
RÉSULTAT			**+ 392,53 €**

Bilan au 31 décembre 2025 :

	Actif	**Passif**
Report exercice 2024	—	3 797,78 €
Livret A	1 455,44 €	—
Banque	2 472,87 €	—
Caisse	262,00 €	—
Résultat 2025	—	392,53 €
TOTAL	**4 190,31 €**	**4 190,31 €**

Le rapport financier est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

La trésorière précise que l'association compte 135 adhérents inscrits dans son fichier, dont 75 à jour de cotisation à la date de l'Assemblée.

Proposition de revalorisation des tarifs d'adhésion pour 2027

Les tarifs n'ayant pas été révisés depuis 2018, le Bureau propose la nouvelle grille suivante :

Catégorie	Individuel 2027	Couple 2027
Jeune (– 26 ans)	**6 € (vs. 5 € en 2018)**	—
Actif	**14 € (vs. 12 €)**	**20 € (vs. 18 €)**
Bienfaiteur	**35 € (vs. 30 €)**	**45 € (vs. 40 €)**

La proposition de revalorisation des tarifs est mise au vote et adoptée à la majorité.

Élection des membres du Conseil d'Administration

Elise indique que trois nouvelles candidatures ont été reçues pour rejoindre le Conseil d'Administration et le Bureau.

- **Marion Perez**, ancienne présidente de l'association, qui avait quitté le Bureau faute de disponibilité, se porte de nouveau candidate pour apporter son aide, notamment grâce à sa présence locale à l'année.
- **Pierre Lermant**, nouvellement résident permanent à Arès depuis janvier 2026 après une carrière menée entre Paris et la Californie aux États-Unis,
- Enfin, **Jean-François Batisse**, excusé (absent pour raison familiale), ancien cadre administratif dans un groupe d'assurances, aujourd'hui retraité ; sa famille est présente à Arès depuis 1874 (cinq générations) et il fréquente le Bassin depuis les années 1970.

Les trois candidatures sont soumises à l'approbation de l'Assemblée et adoptées à l'unanimité.

Échanges avec les adhérents et personnes présentes

- Bernard Tauziac (APA) annonce une matinée d'arrachage de spartines le 12 septembre avec départ du Club Nautique à 9h.
- La question du balisage des zones d'herbiers replantées est abordée, afin de les protéger du passage des ancres et des promeneurs ; à voir avec le PNM pendant la journée du 18 août
- Un participant demande si ces actions de restauration seront intégrées au planning de l'association pour l'année prochaine. Véronique répond que l'édition du 18 août 2026 servira de test et de reconnaissance de terrain, avant une mobilisation plus large prévue pour 2027, avec l'appui technique du PNM.

Pot de l'amitié

La séance se conclut par un pot de l'amitié autour d'une dégustation d'huîtres offerte aux participants. Le Bureau rappelle la consigne de tri sélectif : séparer les coquilles d'huîtres des déchets recyclables (assiettes, verres).

Synthèse des décisions de l'Assemblée

- Approbation du rapport moral 2025-2026 et du rapport financier ;
- Adoption de la nouvelle grille tarifaire des adhésions applicable en 2027 ;
- Élection de trois nouveaux membres au Conseil d'Administration et Bureau: Marion Perez, Pierre Lermant et Jean-François Batisse ;
- Confirmation du plan d'action 2026-2027 avec en particulier la lutte contre l'envasement (projet REBORN), la prévention des risques d'incendie de forêt (PPRIF), et la modernisation du logo de l'association.